

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 1

Artikel: Point de vue
Autor: Aerny, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point de vue

par Francis Aerny

La presse a largement commenté le résultat de la consultation populaire du 26 novembre 1989 à propos de l'éventuelle suppression de l'armée en évoquant le nombre des oui par rapport aux non. Inutile d'y revenir. Chacun sait que les partisans de l'initiative ont récolté 35,6% des suffrages exprimés et que le taux de participation s'est monté à 68,6%. On peut présenter ces résultats différemment en tenant compte de la totalité du corps électoral. On obtient alors le tableau suivant:

Oui: 24,4%,	soit environ	1 050 000
Non: 44,2%		1 900 000
Abstentions: 31,4%		1 350 000
100 %		4 300 000

La question posée était importante, car elle engageait l'avenir du pays. Or, environ 1 350 000 électeurs se sont abstenus. Certains n'ont pas eu la possibilité matérielle de s'exprimer pour une raison ou une autre. Ils ne forment, de toute évidence, qu'une faible partie des abstentionnistes. D'autres sont des sociaux qui vivent en marge de la société en formant souvent de petites communautés. Là encore, leur nombre est relativement peu important. Il existe donc, en Suisse, plus d'un million de personnes qui ne sont ni pour ni contre l'armée, position qui paraît illogique ainsi exprimée. Ce que ces gens récusent en réalité, c'est notre

société démocratique dont nous sommes si fiers. Une armée pour défendre cet Etat sans idéal, où l'argent et le sexe semblent les préoccupations essentielles, non. Certains condamnent le laisser-aller, d'autres le conformisme... mais tous sont d'accord pour estimer qu'un tel Etat ne saurait exiger le sacrifice suprême de ses citoyens pour assurer sa défense.

Ce climat de désenchantement est préoccupant. Il n'est pas sans rappeler celui qui régnait dans l'Allemagne de 1930. Il a suffi alors qu'un Adolf Hitler dise à ces désenchantés les mots qu'ils attendaient pour les mobiliser avec les conséquences que chacun connaît. Ce danger, chez nous, est pour l'instant heureusement potentiel. Mais il suffit de la rencontre d'événements et d'hommes « providentiels » pour que cette virtualité devienne une réalité. Les signes annonciateurs ne manquent pas. Aussi, cet abstentionnisme à propos d'une question essentielle pourrait bien être plus important que le nombre des oui déposés dans l'urne. Quand le péril est loin, adieu le saint. En outre, ce n'est pas parce que le danger ne paraît pas imminent qu'il faut le négliger car, une fois que le processus de cristallisation de cette opposition sera en route, il sera difficile de l'arrêter.

*

* *

Un autre aspect de cette votation, moins important, peut être relevé: la relation entre le nombre des signataires de l'initiative et le nombre des oui. Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre des signatures récoltées représente 10,5% environ des oui. Cette proportion est plus élevée dans les cantons suivants: Argovie (11,4%), Genève (12,2%), Zurich (13%), Bâle-Campagne (13,7%), Jura (14,2%), Schaffhouse (16,2%), Bâle-Ville (27,4%). C'est un à-côté mineur qui n'est cependant pas dépourvu d'intérêt.

*
* *
*

Cette votation, par la façon dont elle sera ressentie par les uns et par les autres, produira des réactions, donc des conséquences. En annonçant qu'ils reposeront la question lorsqu'ils jugeront l'occasion favorable, les initiants misent sur la passivité du peuple, son manque de réaction, son esprit moutonnier. La mise est risquée. Il est dangereux de défier un peuple, car on peut provoquer un effet contraire à celui qu'on attendait.

F. Ae.

En guise de commentaire:

Nous l'avons déjà soulevé dans notre dernière parution, un sondage public a indiqué que «oui mais» et «non mais» faisaient trois quarts des votes exprimés.

Il ne faut tout de même pas oublier que, sur l'ensemble du corps électoral, il y a, vraisemblablement, un groupe votant ou ne votant pas «qui n'y croit plus». – En effet, un pas si ancien chef de l'EMG, usant du langage prudent imposé par sa fonction, parlait d'une armée qui serait bientôt celle d'un musée. – Grâce à l'astuce de nos ateliers fédéraux, nous parvenons à faire voler encore des avions et des fusées sol-air surannés, à faire rouler des chars en partie déclassés, à faire tirer de l'artillerie «lourde» antique (modèle 1935), bien que l'on l'ait pourvue d'un affichage digital des commandements de tir aux boucliers de ses canons dits «lourds», à cause de leur poids et non de leur calibre (et leurs servants ne croient plus à de telles pièces à mobilité nulle, dépourvues de DCA, livrant au but des projectiles à effet modeste). Arrêtons ici la liste de ce que, faute de crédits suffisants, l'armée n'a pas pu remettre à jour.

Non! Ce n'est pas le seul domaine où il convienne de se réveiller! En 1950, après la seconde guerre mondiale, nous trouvions curieux d'être armés à titre personnel du mousqueton 30, dérivé du fusil 1911. En 1957, à près de non vingt mais de trente années, on dota le combattant d'un fusil automatique, appelé pompeusement «fusil d'assaut», alors qu'il n'était, compte tenu de son poids et de son bipied, qu'une arme de position. Maintenant, près de quarante années après, on va le doter d'un fusil 1990. Ouf! (Et la mitrailleuse 11 relevée par un modèle 51 encore en service, etc.?)

Que voulez-vous, certains n'y croient plus guère et votent contre l'armée, non comme telle, mais parce que, en partie, ses moyens sont par trop vétustes:

Allez expliquer à des canonniers lance-mines les vertus de leur pièce 1933! Nous, les anciens, les connaissons, et ce fut une bonne pièce!

Mais toute cette défection a débuté il y a fort longtemps. Lorsque, en 1950, nous voyions que nos officiers, aucun de nos officiers, ne portait les chaussures d'ordonnance, de par un ukase bien coulant, et que notre meilleure arme était un fusil-mitrailleur de modèle 1925, nous avions des doutes, compensés par notre foi juvénile et des cadres frais et jeunes.

Est-ce différent aujourd'hui? – Hélas non! Ce sont même les sous-officiers qui portent aux pieds des chaussures «privées» et, dans certaines circonstances, cela est toléré pour les recrues. – Comment voulez-vous qu'ils y croient encore? – Ce n'est certes pas nouveau!

Il y a belle lurette que, à tout le moins dans les cours alpins et les concours de patrouilles, on admet des équipement de fantaisie, tenus finalement pour meilleurs que les militaires.

Ici, peu nous en chaut. Sauf sur un plan: celui de la démoralisation. L'homme astreint à porter ce que ses chefs ont le droit de ne plus porter n'y croit plus. A notre connaissance depuis 1950. Ce n'est qu'un indice, bien sûr.

Alors, les rodomontades actuelles ne nous touchent guère. On y reviendra, soyez-en sûrs, et bientôt, sur cette armée 1995 surgissant de sa boîte à miracle.

Colonel EMG Ducotterd

Comme dit dans notre numéro de décembre 89, il s'agit d'une première approche de notre sujet: «Examen d'un anthrax». – Ajoutons que, bien sûr, aucune armée ne saurait être dans sa totalité du dernier cri. Mais cela a ses limites! – Si l'armée de 1940 dut se replier dans nos montagnes, c'est parce qu'elle était sous-armée par rapport à l'adversaire potentiel. Et sous-dotée pourquoi? – Parce que, ménageant la chèvre et le chou, nos parlementaires, jusque dans les années 35, lui refusèrent de quoi.

Colonel EMG Ducotterd